



ENtReNoUS

CCLAPS Camponac-Châtaigneraie-Ladonne-Arago-Pontet-Sauvage
Février 2017 | Numéro 30

Journal de votre comité de quartier CCLAPS

UN COMITE DE QUARTIER POURQUOI ?

Notre quartier est composé de plusieurs secteurs, Camponac, Chataigneraie, Ladonne, Arago Pontet et Sauvage.

Notre quartier connaît une profonde mutation avec la construction de nombreux projets qui modifient nos habitudes. Le Comité s'attache à défendre notre cadre de vie en participant aux différentes réunions de concertation. Chaque fois nous rappelons certains principes qui permettront de bien vivre chez nous.

Ce bien vivre quotidien nous veillons aussi à ce qu'il existe dans les grands ensembles d'habitat.

Maintenir et dynamiser le centre commercial d'Arago

Veiller à des équipements publics de qualité et répondant à l'augmentation de la population.

Notre appartenance à la fédération des Syndicats de quartier nous permet d'engager des réflexions au niveau communal et métropolitain. Une rocade saturée qui déverse dans nos rues des automobilistes utilisant des itinéraires malins encombre fortement nos rues. L'augmentation des divers projets de construction sans aménagement de nos voiries ne fera qu'aggraver cette situation.

Avec la Fédération demander une meilleure organisation des circuits de bus.

Legrand nombre de points traités par le Comité lui permet d'assurer avec plus d'efficacité les intérêts des habitants.

Le Comité de quartier ne peut vivre que si des bénévoles participent en fonction de ses compétences et de ses disponibilités.

Le comité ne vivra que si chacun apporte sa pierre aussi petite soit-elle à la construction de notre quartier.

CENTRE COMMERCIAL

Le Comité de quartier a écrit à Monsieur le Maire pour exprimer sa crainte sur l'avenir du Centre Commercial d'Arago.

Ces commerces devaient être réhabilités et à ce jour, aucun projet n'a été présenté.

Le Comité de quartier a également signalé que la présence de groupes de jeunes et adultes devant les commerces avaient comme effet de repousser certains clients.

De plus en plus nombreux sont les témoignages d'habitants qui font le choix d'aller faire leur achat dans d'autres centres.

Tous ces éléments font craindre que des commerces disparaissent et les habitants ne pouvant se déplacer en seront pénalisés.

URBANISME

Au cours de l'année 2016 nous avons été sollicités par la mairie afin de participer à des réunions de concertations concernant de nombreux projets immobiliers et dans plusieurs secteurs de notre quartier. Actuellement nous comptabilisons environ 200 nouveaux logements.

Nous avons veillé, dans ces rencontres, à entendre les riverains concernés, et rappeler notre contribution en 2014 à propos de la révision du PLU.

Nous avons attiré l'attention sur le risque que la pression foncière peut entraîner, (un mitage de tout un secteur comme par exemple celui de Ladonne).

C'est au gré des opportunités foncières que ces secteurs peuvent se transformer, sans tenir compte, de l'histoire et de l'environnement du quartier. (Maisons ayant une architecture particulière, essences de bois d'arbres rares à conserver), mais aussi dans le domaine de la circulation, du stationnement, et de la sécurité des riverains.

Avec l'appui des riverains concernés il a été possible d'être force de proposition ; des projets ont pu être modifiés en raison de la volonté de promoteurs bienveillants.

D'autres ont dû être reportés en raison de difficultés à s'accommoder de l'habitat qu'il était possible d'y construire à condition d'être sur une urbanisation équilibrée et qui tient compte, en plus des remarques ci-dessus, du niveau de l'imperméabilisation des sols et des risques dus à la densification et des conséquences que cela peut entraîner en cas de fortes précipitations pluviales.

Nous continuerons, dans ces réunions de concertations, à être vigilants sur tous ces points et nous souhaiterions que soit mise en place une réflexion pour une urbanisation concertée dans notre quartier.

PROJETS DE CONSTRUCTION

97 avenue Chaumet. Ce projet concerne 26 logements. Le Comité souhaite une meilleure étude sur l'accès et le nombre de places de stationnement

4-6 Rue Camponac. Ce projet de 93 logements a été refusé par la Ville. Y en aura-t-il un nouveau ? Nous restons vigilants

16-18 rue Garenne : Projet de 26 logements. Les voisins se sentent pénalisés. Le Comité de Quartier les soutient.

6 rue Ferdinand Antoune projet de 72 logements. Le Comité de quartier craint que l'augmentation du nombre des voitures aggrave une circulation déjà compliquée sur l'avenue de Canéjan.

Avenue Canéjan résidence All suites 200 logements
A tous ces projets se rajoutent tant de nouvelles constructions sans que nous ayons en contrepartie des modifications de voiries, de nouveaux équipements scolaires, sportifs et culturels.

LE CONSEIL CITOYEN

Le conseil citoyen c'est quoi ? C'est qui ?

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 crée les conseils citoyens.

La mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes.

Il est composé d'habitants et d'acteurs institutionnels

Ses missions : Recueillir l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels (centre social-CNL-....). Écouter ceux que l'on entend le moins dans les exercices habituels de concertation publique, notamment les jeunes...Être positionné de manière stratégique auprès des acteurs et instances institutionnels pour que la parole des habitants exprimée au sein des conseils citoyens soit légitimée et prise en considération

Mail :

cc.chataigneraie.arago.antoune@gmail.com

Blog : conseil_citoyen_chataigneraie.arago.antoune.over-blog.com

Permanence : 1er lundi du mois de 17h30 à 18h30 salle de quartier rue Antoune

PARC DE CAMPONAC

Le comité de quartier est intervenu auprès des services de la Ville en raison de la présence de rats dans le Parc de Camponac. Nous avons demandé que des panneaux soient installés afin de rappeler qu'il est interdit de donner à manger aux animaux.

DONNER A MANGER AUX PIGEONS C'EST NOURRIR LES RATS

BRUITS

Le Comité de quartier est intervenu sur des nuisances sonores se déroulant durant certaines cérémonies religieuses à l'Eglise Saint-Jacques ainsi que la nuit. Le Comité de quartier craint que ces nuisances connaissent une issue dramatique tant les riverains en sont excédés. Par notre intervention les rondes de police seront effectuées.

PROPRETE

D'une manière générale dans ce secteur et plus spécifiquement Antoune en particulier aux alentours de la maison de quartier « La Chataigneraie / Arago » le sol est très souvent jonché de débris divers jetés à même le sol ou provenant de poubelles des résidences environnantes.

De même des dépôts sauvages d'encombrants (frigo, micro onde, canapé etc.) fleurissent dans ou à proximité du parc de Domofrance situé à l'aplomb de la résidence du Parc.

Plusieurs interventions du Comité de quartier ont été nécessaires auprès du service compétent de la mairie pour procéder ou faire procéder à des enlèvements ou ramassages.

Malgré des ramassages ponctuels, ce constat est récurrent, il conviendrait donc que soient mis en place par Domofrance et / ou la mairie des passages périodiques (périodicité à définir).

VOIRIE

En 2016 ont eu lieu des travaux de voirie sur la rue du Bosquet et l'avenue Arago, entre l'avenue de Canéjan et la place Honoré de Balzac avec la reprise des trottoirs et la réfection de la chaussée.

De mi-janvier 2017 jusqu'en septembre l'aménagement de la deuxième tranche de l'avenue de la Châtaigneraie entre la rue F Antoune et l'avenue Arago sera réalisée.

L'entrée du parc de Camponac sera également réalisée avec la réalisation d'un plateau permettant de réduire la vitesse. Un autre plateau sera également réalisé au niveau de la « méridienne verte ». Le réseau d'eaux pluviales sera revu, et des gaines pour recevoir la fibre optique mises en place. Les travaux seront réalisés sur le même concept que la première tranche sous forme de cheminement doux et circulation apaisée. Le Comité de quartier a insisté pour que cette avenue garde un statut de desserte locale et non une voie de transit.

Pendant les travaux le sens de circulation sera unique depuis l'avenue Arago vers le Centre Social, l'entrée du centre commercial pour les usagers arrivant du passage sous voie ferrée se fera par l'entrée déjà existante sur le côté du parking, les lignes de bus seront également détournées sur l'avenue de Canéjan pendant la durée des travaux

Rue Francis Jammes Le comité de quartier a donné son accord pour la deuxième tranche

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE QUARTIER

SAMEDI 18 Février 2017 à partir de 14 h30

MOMENT PRIVILEGIE POUR PARLER DE NOTRE QUARTIER AVEC LES ELUS

Maison de quartier de la Châtaigneraie rue Ferdinand Antoune Pessac

BULLETIN D'ADHÉSION

Cotisation annuelle et familiale de **10 €**

NOM : _____ PRENOM _____

ADRESSE : _____

33600 PESSAC

N° de Téléphone : _____ MAIL: _____

Adresser la cotisation à : Madame la Trésorière du Comité de quartier "CCLAPS"

Maison de Quartier Arago – La Châtaigneraie Rue Ferdinand Antoune 33600 PESSAC

www.federation-quartiers-pessac.com